

## Communiqué de presse

# Apprentissage : la Banque des Territoires lance une nouvelle offre d'investissement et signe une convention de partenariat avec la Fédération Nationale des Directeurs de Centres de Formation d'Apprentis

Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 2021

**La réforme de l'apprentissage a conduit les CFA à développer de nouveaux modèles économiques. Forte de son positionnement de tiers de confiance et de financeur à impact, la Banque des Territoires élargit son offre d'investissement pour soutenir le développement de l'apprentissage, un dispositif à fort enjeu pour l'emploi, les entreprises et les territoires. L'objectif est d'accompagner au moins 5 CFA en 2022, puis une quinzaine de projets dès 2023. Pour renforcer son soutien à l'écosystème de la formation professionnelle, la Banque des Territoires engage également un partenariat avec la FNADIR.**

L'apprentissage a fait ses preuves pour l'inclusion des jeunes vers l'emploi et il est aujourd'hui en plein développement. Selon les rapports publiés annuellement par France Compétences, on observe une augmentation du nombre de contrats d'apprentissage de 16 % en 2019 et de 40 % en 2020, notamment grâce aux effets bénéfiques de France Relance qui a fortement incité les entreprises à embaucher des apprentis.

Auparavant financé majoritairement par les Régions qui définissaient la carte des formations en apprentissage, ce secteur est aujourd'hui libéralisé et en pleine expansion. Les CFA doivent dorénavant trouver de nouvelles ressources propres pour financer la croissance de leur activité. Pour soutenir le développement du secteur, la Banque des Territoires crée une nouvelle offre d'investissement direct dédiée aux Centres de formation d'apprentis (CFA) et aux Organismes de formation en apprentissage (OFA) ayant des perspectives de développement. Les structures concernées par cette offre sont principalement des associations, mais également des sociétés qui ont des besoins de financement non couverts : financement du besoin en fonds de roulement, renforcement des ressources transverses des OFA ou encore diversification de leurs offres. Pour y répondre, la Banque des Territoires propose un soutien en fonds propres (capital) ou quasi-fonds propres (obligations convertibles, apports en compte courant d'associé, prêts subordonnés à intérêt participatif, titres associatifs...).

La Banque des Territoires s'engage également dans un partenariat avec la FNADIR, à la fois pour soutenir l'écosystème de la formation professionnelle et pour approfondir sa connaissance des besoins des CFA et OFA – afin d'être au plus proche des besoins nouveaux d'un secteur en restructuration. Signé à l'occasion du Congrès annuel de la FNADIR qui a lieu les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2021 à Aix-en-Provence, le partenariat prévoit la mise en place de groupes de travail communs dédiés aux modèles économiques et à l'étude de l'impact des CFA-OFA.

Cette nouvelle offre s'inscrit pleinement dans le cadre de la réforme de l'apprentissage issue de la « Loi pour la Liberté de Choisir son Avenir Professionnel (LCAP) » de 2018, et dans le cadre de l'action de la Banque des Territoires au bénéfice de territoires plus inclusifs.

Retrouvez l'offre « Organismes de formation en apprentissage : financez vos projets de développement » sur le site de la Banque des Territoires : <https://www.banquedesterritoires.fr/investissement-formation-en-apprentissage>

Pour Christophe Genter, directeur du Département Cohésion sociale et territoriale de la Banque des Territoires : « *En tant qu'investisseur d'intérêt général et partenaire des politiques publiques, la Banque des Territoires doit accompagner la structuration du secteur de l'apprentissage qui offre aux jeunes un accès de premier choix à l'emploi. Nous souhaitons particulièrement encourager le développement de projets à impact social et territorial. Nous pourrions également investir dans des opérations de consolidation du secteur, qui selon nous sont à prévoir ces prochaines années.* »

La FNADIR depuis 36 ans anime le réseau des directrices et directeurs de CFA-OFA. A ce jour, elle compte 500 membres répartis sur les 13 régions métropolitaines et les outre-mer. Les apprentis formés sont de toutes origines et tous niveaux, secteurs et métiers confondus. La FNADIR entretient en permanence un lien fort avec ses adhérents sur les territoires afin de consolider ses positions au niveau national. Elle révèle en temps réel la réalité de l'apprentissage en France ce qui lui permet de revendiquer d'être un réseau dynamique de l'apprentissage au service de ses adhérents et dans le même temps d'assurer une plus-value sectorielle aux décideurs tant au niveau de l'État que des territoires.

Le partenariat avec la Banque des Territoires reflète totalement ce que la FNADIR peut apporter à ses adhérents, une offre concrète pour développer les nouveaux modèles économiques post réforme de la loi dites avenir. C'est également un partenariat qui donne du sens à l'action de la FNADIR qui connaît de façon très précise le secteur de l'apprentissage, de ses évolutions vues par les acteurs experts que sont les directrices et directeurs de CFA-OFA.

Roselyne Hubert, présidente, « *se félicite que la FNADIR puisse accompagner la Banque des Territoires, dans la définition des marqueurs qui pourront concourir à ancrer les CFA-OFA dans un écosystème qui se redéfinit fortement depuis ces deux dernières années.* »

---

### **A propos de la Banque des Territoires**

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

***Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.***

[www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr)   @BanqueDesTerr

### **Contact presse :**

**Banque des Territoires** – Groupe Caisse des Dépôts

Marie-Caroline Cardi : [marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr](mailto:marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr) – 06 38 53 97 67

### **FNADIR**

Florent DUCLOS, Délégué Général FNADIR : [florent.duclos.fnadir@gmail.com](mailto:florent.duclos.fnadir@gmail.com) – 06 17 30 63 94

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/fnadir/about/>